

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 04 février 2019

L'an deux mille dix-neuf, le quatre février à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Thérèse JOUSSEAUME, Maire de la Ville de Languieux

Etaient présents Mesdames Thérèse JOUSSEAUME, Françoise HURSON, Françoise ALLANO, Marie-Hélène BISEUL, Claudine LE BOUEC, Chantal ROUILLE, Gwenaëlle TUAL, Nadège PICOLO, Isabelle ETIEMBLE

Messieurs Alain LE CARROU, Michel BOUGEARD, Jean-Pierre REGNAULT, Claude DESANNEAUX, Daniel LE JOLU, Jean BELLEC, Eric LE BARS, Bertrand BAUDET, Jean-Louis ROUAULT, Pierre-Marie CARSIN, Eric TOULGOAT, Olivier LE CORVAISIER, Richard HAAS, Cédric HERNANDEZ, Yann SOULABAIL

Absents excusés Mesdames Brigitte MERLE (pouvoir donné à Marie-Hélène BISEUL), Caroline BAGOT-SIMON

Messieurs Adrien ARNAUD (pouvoir donné à Pierre-Marie CARSIN), Patrick BELLEBON (pouvoir donné à Nadège PICOLO)

Secrétaire Madame Gwénaëlle TUAL

Secrétaire Adjoint Monsieur Cédric HERNANDEZ

Secrétaire auxiliaire Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport n° 2019-08

REALISATION DU PROJET « VOISINS DE JARDIN » RUE DE LA ROCHE DURAND

Rapporteur : Madame Françoise HURSON – Adjointe au développement économique et au développement durable

En mars 2013, un premier projet de "Voisins de jardin" était réalisé aux Grèves, suivi en 2015 d'un deuxième projet de « Voisins de jardin » à l'Orangerie.

Il s'agissait de mettre en œuvre les engagements déclinés dans le Plan d'Action du Développement Durable et Solidaire (PADDS), rédigé en 2009, dans lequel la Ville de Languieux exprimait sa volonté de mettre à la disposition des particuliers languedusiens, des parcelles destinées à être cultivées en jardin.

C'est ainsi qu'aujourd'hui 33 parcelles ont pu être attribuées et permettent à des familles languedusiennes de pouvoir récolter les fruits de leur travail.

Au vu de la réussite de ces deux projets, la Ville de Languieux a souhaité étendre ce concept à d'autres quartiers de la commune. Après étude de plusieurs sites sur le territoire languedusien, le choix s'est porté sur un espace communal situé rue de la Roche Durand.

Cet espace, d'une superficie d'environ 600 m², accueillera 7 parcelles dont les surfaces varieront de 60 à 70 m². L'accès à cette parcelle se fera par le parking des pins (proche de la Maison de l'Enfance), puis par un cheminement piéton le long du parc du Grand Pré.

Un abri de jardin collectif y sera également implanté pour que chaque jardinier puisse y entreposer son matériel. Une cuve enterrée d'une capacité de 4 m³ sera installée pour la récupération de l'eau de pluie. Grâce à une pompe à bras, les jardiniers pourront arroser leur jardin sans utiliser le service d'eau potable.

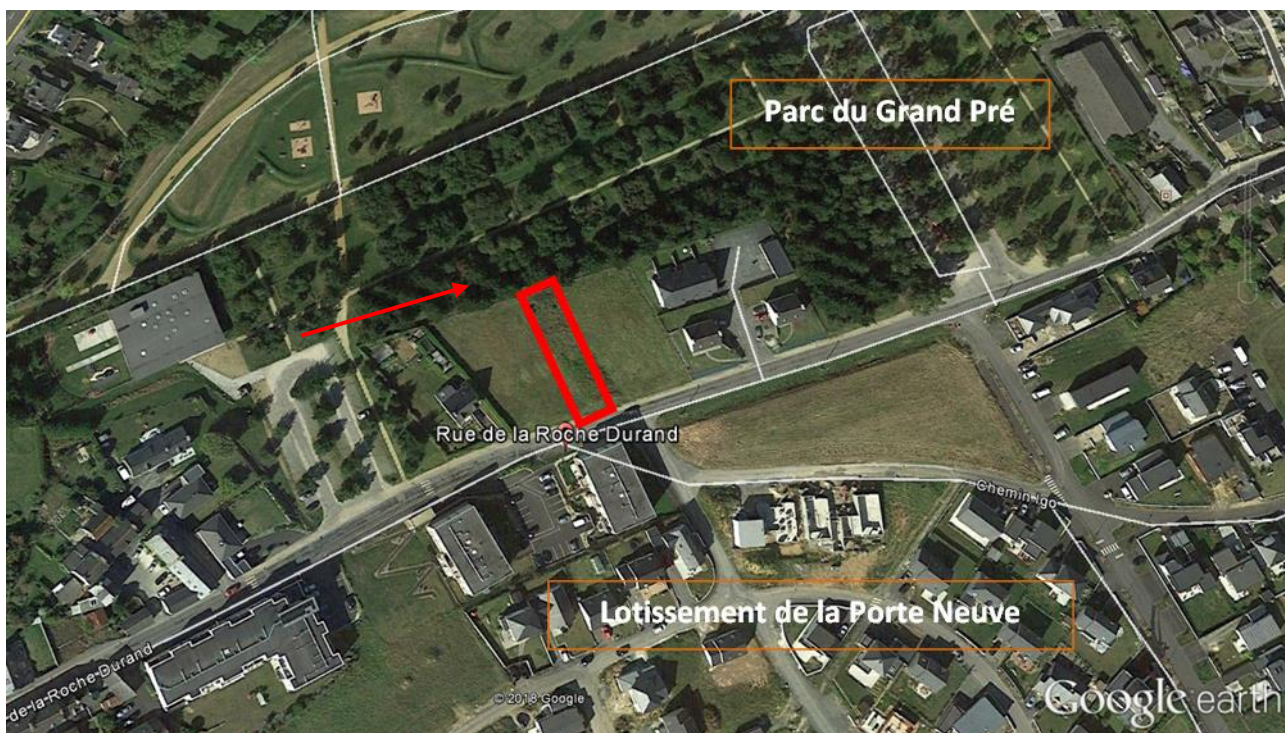
Le terrain sera clos par un grillage et un portillon d'accès fermé à clé, permettant une sécurisation du lieu, compte-tenu de la proximité du parc du Grand Pré, ouvert à la circulation du public.

Une convention de mise à disposition sera passée entre le locataire de la parcelle et la Ville de Languieux.

Le coût de la location annuelle est fixé également à 15 € par an que le locataire versera à la Ville de Languieux dans le cadre d'une régie existante. Ce paiement sera demandé chaque année à la date anniversaire de la signature de la convention.

Le projet est estimé à 15 000 €, comprenant les clôtures grillagées et maçonnées, l'abri de jardin, la cuve de récupération d'eau, la fontaine à bras et les travaux de terrassement et préparation de sol.

Avec ce troisième lieu, 40 jardins seront donc à disposition des Langueusiens.



Je vous propose :

- ⇒ d'autoriser la création et l'aménagement du projet de « Voisins de jardin » rue de la Roche Durand,
- ⇒ et d'autoriser Madame la Maire, ou son représentant, à signer tous documents relatifs à cette délibération.

Le présent rapport, mis aux voix, est ADOPTE à l'unanimité.